

Assainissement non collectif

Etude à la Parcelle

Réhabilitation

Diagnostic

Conception

Implantation

Dimensionnement



esea

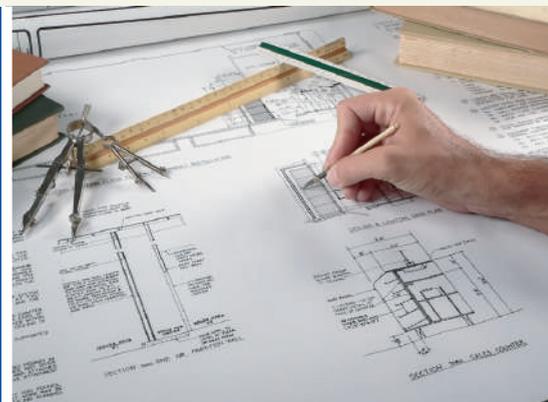
Bureau d'Etudes Techniques

www.esea.fr

Votre projet mérite toute notre attention. Faites appel à un expert



Le système d'assainissement est lié à la nature du sol. Une étude de sol préalable est indispensable.



La conception du système repose sur l'application de textes réglementaires et techniques (arrêtés, DTU, ...).

Le système d'assainissement doit intégrer l'état actuel et futur de la construction et de la parcelle.



Le système d'assainissement est un élément essentiel de confort et de salubrité du logement.



Nous vous garantissons :

- un **diagnostic technique** précis et objectif
- un projet respectant l'ensemble des **textes réglementaires et techniques**
- un **appui administratif** au cours de l'instruction du dossier
- un **appui technique** tout au long de la réalisation des travaux

eSEA a réalisé depuis plus de 15 ans :

- **5000** diagnostics de systèmes d'assainissement existants
 - **1000** études à la parcelle
- pour la conception de projets neufs ou de réhabilitation.

Nous intervenons pour :

- les SPANC et les collectivités locales
- les architectes et constructeurs
- les particuliers

Confiez nous votre projet, nous le mènerons à terme dans les meilleurs délais.

Notre bureau d'études est à votre disposition pour :

- la création d'assainissements neufs
- la réhabilitation de l'existant
- le diagnostic des ouvrages existants
- l'estimation technique et financière des travaux.

mais aussi :

- les études techniques en assainissement collectif
- les dossiers loi sur l'eau
- les études hydrauliques d'aménagement



esea

1, Bd de Québec
45000 ORLEANS
02.38.51.12.75

Agence Midi-Pyrénées :

17, Bd Marcel Sembat
11100 NARBONNE
04.68.65.26.02

contact@esea.fr

Etudes et Solutions Environnement Aménagement